



Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Saint-Raymond

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Raymond tenue le 20 novembre 2017 à 18 h 30, à la salle de conférences de l'hôtel de ville au 375, rue Saint-Joseph à Saint-Raymond.

SONT PRÉSENTS :

MM. les conseillers

Etienne Beaumont
Philippe Gasse
Benoit Voyer
Yvan Barrette
Pierre Cloutier
Fernand Lirette

formant quorum sous la présidence de M. le maire Daniel Dion.

Sont également présents : Le directeur général, M. François Dumont, le trésorier, M. Nicolas Pépin, le directeur du Service des travaux publics, M. Pierre Beaulieu, et la greffière, Mme Chantal Plamondon.

Ordre du jour

- 1. Administration de la municipalité**
 - 1.1 Aucun
- 2. Trésorerie**
 - 2.1 Aucun
- 3. Sécurité publique**
 - 3.1 Aucun
- 4. Transport routier et hygiène du milieu**
 - 4.1 Déboisement d'une partie du rang Saguenay dans le cadre du projet d'électrification et autorisation pour aller en appel d'offres sur invitation
- 5. Urbanisme et mise en valeur du territoire**
 - 5.1 Garanties financières pour Les Boisés Saint-Raymond (Prêts Relais Capital inc.) **(point retiré séance tenante)**
- 6. Loisirs et culture**
 - 6.1 Aucun
- 7. Période de questions**
- 8. Petites annonces**
 - 8.1 Aucun
- 9. Levée de la séance**



Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Saint-Raymond

TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

17-11-413 DÉBOISEMENT D'UNE PARTIE DU RANG SAGUENAY DANS LE CADRE DU PROJET D'ÉLECTRIFICATION ET AUTORISATION POUR ALLER EN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION

Attendu le projet d'électrification du rang Saguenay actuellement en cours;

Attendu la responsabilité de la Ville quant aux travaux de déboisement du tracé de la ligne électrique;

Attendu la nécessité de procéder par appel d'offres sur invitation;

SUR LA PROPOSITION DE MONSIEUR ETIENNE BEAUMONT, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise le directeur du Service des travaux publics à procéder par appel d'offres sur invitation pour les travaux de déboisement du tracé de la ligne électrique dans le cadre du projet d'électrification du rang Saguenay.

QUE le conseil municipal approuve la liste des soumissionnaires invités, laquelle a été préalablement déposée conformément à la politique de gestion contractuelle de la Ville de Saint-Raymond.

QU'en date des présentes, les soumissionnaires invités sont tous aptes à conclure un contrat public.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

SUJET 7.

Période de questions.

✓ *Aucun citoyen n'est présent à la séance.*

SUJET 9.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Il est 18 h 41.

Chantal Plamondon, OMA
Greffière

Daniel Dion
Maire

& & & & & & & & & & & & &